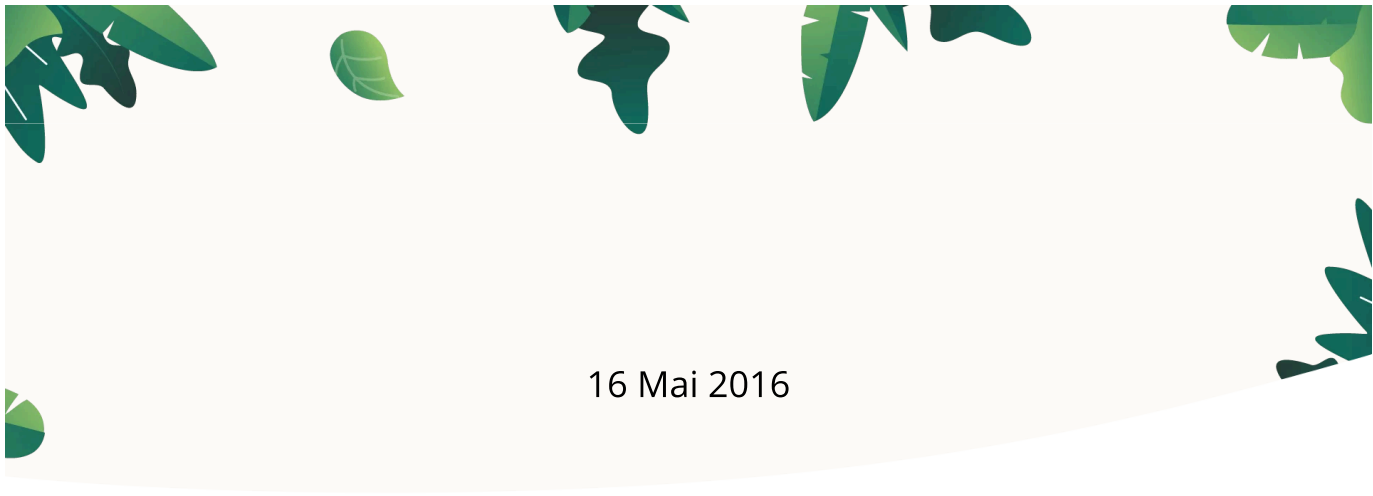




16 Mai 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Mai 2016

Présents :

BARUFFA Jocelyne, PONS Claude, BASTANTI Dominique, CADE Christian, GAYMARD Venance , ROUX-BIDALI Cathy, SOZZANI Geneviève.

Madame ROUX BIDALI Catherine a été élue secrétaire

1/ Compte rendu du 26 mars 2016

2/ Aménagement touristique du village – Approbation mission d'avant-projet

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que la Commune avait initié en 2011 une étude d'aménagement d'aires d'accueil et de stationnement entre le village et le hameau des Tourres, les points stratégiques retenus étant l'espace d'accueil de la chapelle de St Antoine au départ du CD 174, le Roumegier et l'aire d'arrivée du hameau des Tourrès.

Sur la base de cette étude préliminaire, Il a été décidé de traiter l'espace d'accueil de la chapelle St Antoine, point de départ de plusieurs sites majeurs : hameau des Tourrès, Moulin et canal de la Barlatte, Cime de l'aspre et son abri refuge, randonnées au cœur du Parc national du Mercantour, et de définir un concept de parcours de découvert du village intra-muros.

Suivant devis établi par le Cabinet ECO, la mission d'avant-projet s'élève à 4 800 € HT.

Elle propose de solliciter l'aide financière du Parc National du Mercantour au titre de la dotation 2016 pour un montant de 2 400 € et de demander l'autorisation de commander la mission sans perdre le bénéfice de la subvention,

3/ Rénovation des façades, délimitation de périmètre

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que le C.A.U.E est le conseil des opérations (aide au montage financier, mission de conseil...) pour la rénovation des façades de la Commune.

Elle propose que le périmètre retenu soit le village et le hameau des Tourrès.

4/ Approbation convention d'assistance technique SATEP

CONSIDERANT la création du service d'assistance technique auprès des exploitants des ouvrages d'eau potable (SATEP) par le Conseil Départemental,

CONSIDERANT que la convention qui lie la Commune de Châteauneuf d'Entraunes et le Conseil Départemental est arrivée à son terme le 2 Février 2016,

CONSIDERANT l'intérêt de renouveler cette assistance technique pour une durée de 1 an renouvelable quatre fois,

Madame le Maire propose de signer la convention d'assistance technique à la gestion des réseaux publics de production et de distribution d'eau potable.

5/ Programme voirie communale 2016

Madame le Maire informe à l'Assemblée Municipale que les travaux relatifs à la

voirie communale pour 2016 ont été arrêtés comme suit :

- Contournement village (pose de caniveaux, réalisation cunette en béton) suivant devis de l'Entreprise COZZI, pour un montant de 18 042 € HT
- Réalisation de protection sur la Route de Bantes suivant devis de l'Entreprise BAUDOIN, pour un montant de 4 410 € HT.

Le montant total de la dépense s'élève à 22 452 € HT.

Madame le Maire propose d'arrêter le plan de financement comme suit

Montant des travaux HT : 22 452 €

Part Dotation cantonale 2016 : 7 000 €

Part Dotation amendes de police (40 %) : 8 981 €

Part HT à la charge de la Commune : 6 471 €

6/ Informations et questions diverses

Auberge communale

Madame la Maire fait le point sur les candidats qui ont visité l'auberge. Aucune suite favorable n'a été donnée.

Poursuite de la recherche d'un exploitant. Un fascicule présentant le village et décrivant la structure a été diffusé auprès de la CCI, de CEPAGE, association Pugétoise, site des anciens élèves du Lycée Paul Augier.

Parallèlement, la CCI offre une annonce dans Hôtellerie restauration.

Gîte Carré du Mercantour

Cette structure est fermée pour l'instant.

La Commune réfléchit à une issue avec Marc Delavoix.